



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-37083>

Département(s) de publication : **35, 29, 22**

Annonce n° **26-37083**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG BRETAGNE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION FROID – CHAUD DE L'EFS BRETAGNE

Description : La présente consultation a pour objet la maintenance et l'entretien (maintenance préventive et curative) des installations de production froid-chaud pour les sites de l'EFS Bretagne listés ci-dessous : - Sites de Rennes Gineste et de la Frébardière - Site de Vannes - Site de Lorient Le Scoff - Site de Lorient Keyrado - Site de Quimper - Sites de Brest Morvan - Site de Brest Cavale Blanche - Site

Identifiant de la procédure : 85291ab3-eba7-4745-a6c1-f4e16bcdb859

Identifiant interne : EFSBRET943

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est engagée sous la forme de l'appel d'offres ouvert, conformément à l'article L.2124-2 ainsi qu'aux articles R.2124-1, R.2124-2, R.2161-2 et R.2161-4 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50531100 Services de réparation et d'entretien de chaudières

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50730000 Services de réparation et d'entretien de groupes de réfrigération

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rue Pierre-Jean Gineste

Ville : rennes

Code postal : 35000

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires : Tous les sites de l'EFS Bretagne sont concernés (dans tous les départements bretons).

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 546,199.15 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le marché public prend effet à compter du 31 juillet 2026 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour une période de 12 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 3 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS. Les délais d'exécution des prestations sont : - Pour la maintenance préventive : le titulaire doit exécuter les prestations selon le calendrier qu'il doit remettre chaque année au Responsable des Services Techniques (le premier étant remis dans l'offre et retravaillé après notification), - Pour la maintenance corrective : les délais sont définis dans le CCTP (article 2.c). Il est précisé que pour les prestations de maintenance préventive, la première commande interviendra à compter du 1er janvier 2026. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans AE, une avance est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10% (une PME ou pas). Les factures sont déposées sur CHORUS. Le délai de paiement de l'EFS 60 jours.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet - Sans objet

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION FROID – CHAUD DE L'EFS BRETAGNE

Description : La présente consultation a pour objet la maintenance et l'entretien (maintenance préventive et curative) des installations de production froid-chaud pour les sites de l'EFS Bretagne listés ci-dessous : - Sites de Rennes Gineste et de la Frébardière - Site de Vannes - Site de Lorient Le Scoff - Site de Lorient Keyrado - Site de Quimper - Sites de Brest Morvan - Site de Brest Cavale Blanche - Site de St-Brieuc Les installations concernées sont les suivantes : - Chambres froides : Groupes, Unités Intérieures, évaporateur, tuyauteries, vannes et équipements de chambres froides. - Chauffage : Chaudière, fluides, circuit de chauffage, tuyauteries, vannes et équipements. - Groupe de production d'eau glacée : Compresseurs, condenseurs et évaporateurs, circuit eau glacée, tuyauteries, vannes, équipements divers. - Disconnecteurs - Climatisations autonomes et pompe à chaleur - Enceintes réfrigérées : -80°C, -30°C et +4°C - Systèmes de détection CO2 Les lieux d'exécution ainsi que la liste des installations concernées pourront évoluer en cours de marché. La consultation donne lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum annuel et avec un montant maximum de 700 000€ HT sur toute sa durée (reconductions comprises).

Identifiant interne : EFSBRET943

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50531100 Services de réparation et d'entretien de chaudières

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 31 juillet 2026 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour une période de 12 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 3 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS. Les délais d'exécution des prestations sont : - Pour la maintenance préventive : le titulaire doit exécuter les prestations selon le calendrier qu'il doit remettre chaque année au Responsable des Services Techniques (le premier étant remis dans l'offre et retravaillé après notification), - Pour la maintenance corrective : les délais sont définis dans le CCTP (article 2.c). Il est précisé que pour les prestations de maintenance préventive, la première commande interviendra à compter du 1er janvier 2026.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Tous les sites de l'EFS Bretagne sont concernés (dans tous les départements bretons).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 546,199.15 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 700,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Délai de paiement de 60 jours. Dépôt des factures sur CHORUS. Le défaut de paiement dans le délai susmentionné donne droit au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant forfaitaire de 40 euros et fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du Titulaire. Ils courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente avant le premier jour calendaire du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points. Le Titulaire ne pourra, en aucun cas, se prévaloir d'un retard de paiement, pour suspendre ou interrompre l'exécution des prestations qui lui incombent en application du présent marché public. Documents à remettre pour la candidature : DC1, DC2 (CA sur les 3 derniers exercices ainsi que les références sur le même types de services), Attestation sur l'honneur sanctions russes, Habilitations des techniciens intervenant sur les installations de froid fonctionnant au CO2.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique 40 points

Description : Sous-critère n°1 : Cohérence des prestations de maintenance préventive (méthodologie d'exécution et moyens humains dédiés) 20 points ;
Sous-critère n°2 : Cohérence des prestations de maintenance corrective (assistance téléphonique, organisation mise en place et moyens humains dédiés) 20 points

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère environnemental 10 points

Description : Qualité des actions en faveur de l'environnement dans le cadre de l'exécution des prestations (détails CRT)

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère Prix 50 points

Description : Analyse du montant total DQE

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Sans objet

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Sans objet

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Les prix sont révisibles annuellement (selon conditions CCAP, sauf pour le GAZ prix révisibles semestriellement). Prix indiqués en euros HT et en euros TTC dans le BPU et le catalogue du fournisseur. Les prix sont entendus franco de port et d'emballage et comprennent les coûts afférents aux Services. Ils sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres, frappant obligatoirement les Services, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires du Titulaire. Les prix sont exprimés en euros hors taxe et tous frais compris. La TVA est appliquée au taux légal en vigueur le jour de la livraison. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du CCP. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Autres acheteurs : Ne pas prendre en compte le nombre maximal de participants (bug plateforme)

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de Région Pays de la Loire

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes Instance chargée des recours et service auprès duquel obtenir des renseignements pour l'introduction d'un recours

Informations relatives aux délais de recours : -dans un délai de 11 jours / 15 jours à compter de la notification du présent courrier, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551- 1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; -ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; -dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; -dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG BRETAGNE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG BRETAGNE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes Instance chargée des recours et service auprès duquel obtenir des renseignements pour l'introduction d'un recours

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG BRETAGNE

Organisation qui traite les offres : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG BRETAGNE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG BRETAGNE

Numéro d'enregistrement : 42882285200045

Adresse postale : Rue Pierre-Jean Gineste

Ville : Rennes

Code postal : 35000

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Point de contact : Yvanna FAGNEN

Adresse électronique : yvanna.fagnen@efs.sante.fr

Téléphone : +33 2 23 46 48 78

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Rennes Instance chargée des recours et service auprès duquel obtenir des renseignements pour l'introduction d'un recours

Numéro d'enregistrement : 173 500 059 00014

Adresse postale : 3 Contour de la Motte CS 44416

Ville : Rennes

Code postal : 35004

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : +33 2 23 21 28 28

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de Région Pays de la Loire

Numéro d'enregistrement : DIRECTE PAYS DE LA LOIRE

Adresse postale : 6 Quai Ceineray BP 33515, F,

Ville : NANTES

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

Téléphone : +33 2 40 08 64 33

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 73560785-3e13-4b81-a275-3651afc7bdd0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/04/2026 à 07:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/04/2026